

**COMITE DIRECTEUR OUVERT AUX PRESIDENT(E)S DE
LIGUES**

20 FEVRIER 2011 – 9H00

SAINT RAPHAEL

**Membres du CD
présents**

Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Claude MARBLE, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN, Grégory VINCENT.

**Président(e)s de
ligue présent(e)s**

Daniel ALLANO (Normandie), Daniel BAZOGE (Pays de la Loire), Jean-Pierre CAMBOT (Aquitaine), Michel FAUBERT (Limousin), Michel GRAZIETTI (Corse), Patrick LORIGNY (Poitou Charente), Denis MAIRE (Bourgogne), Eric MEUNIER (Nouvelle Calédonie), Gérard OREGGIA (Provence Alpes), Patrick PORCHER (Centre), Patrick POULET (Alsace), Christophe ROUALLAND (Guadeloupe), Michel SERRADELL (Midi Pyrénées), Andrée VIDIL (Bretagne), Jean-Claude ZIENKIEWICZ (Lorraine)

**Membres du CD
absents excusés**

Anne-Zélie BARTHOD, Liala FOUMANN, Jean-Claude SABATHE

**Président(e)s de
ligue absent(e)s
excusé(e)s**

Jean-Philippe BREYNE (Auvergne), Serge TYBURN (Martinique), Guy WUILLOT (Picardie)



Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation.

1. Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 15 janvier 2011

En l'absence de remarques particulières, Le Président LESCURE soumet au vote le procès verbal du Comité Directeur du 15 janvier dernier, qui est approuvé par tous les membres présents.

2. Administration Générale

Le Secrétaire Général, Patrick SOIN, présente un point sur l'évolution de la prise de licences, avec un comparatif aux 16 février 2010 et 2011. Près de 31 000 licences ont été saisies à ce jour, soit un écart positif de 16 %. Le même constat est posé concernant les Clubs, 661 étant affiliés au 16 février 2011, soit déjà + 14 Clubs. Un état des lieux mensuel parviendra dorénavant par mail, aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues, leur permettant de prendre régulièrement la mesure de cet indicateur essentiel d'activité et de progression.

Au regard des difficultés à connaître dans les délais, les représentant(e)s élus dans chaque Ligue pour la représenter à l'Assemblée Générale Fédérale (obligation statutaire), un document type sera envoyé à compter de l'an prochain. Rempli et certifié, il fera apparaître le nom de la personne désignée pour représenter la ligue régionale à l'Assemblée Générale Fédérale. Patrick SOIN rappelle aussi l'obligation de remettre à la Fédération tous les documents, présentés et validés chaque année en AG de Ligue (Rapports moral, d'activité et financier ; Budget Prévisionnel ; nouveaux statuts si modifiés), ainsi que le compte rendu de l'assemblée générale.

Le Secrétaire Général fait part de l'avancement des travaux du groupe composé de Pierre BARDI, Guillaume FRITSCH, Pierre BIGOT et lui-même, concernant l'évolution des outils informatiques fédéraux. Une première présentation des réflexions en cours aura lieu lors du séminaire du Bureau Directeur, le 18 mars prochain, à Limoges. Au fur et à mesure de la réflexion, ce groupe sera étoffé d'éventuels prestataires extérieurs et divers conseils.

3. Assemblée Générale Fédérale 2012

Cette Assemblée Générale Fédérale doit se tenir à l'Ile de La Réunion, les 3-4 ou 10-11 Mars 2012. Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Ligue de La Réunion précise qu'elle est en attente des lettres d'engagements des Collectivités et que des démarches sont toujours en cours afin d'approcher des tarifs les plus intéressants.

Philippe LESCURE rappelle que le principe a bien été validé, mais que seules des assurances financières permettront de confirmer ce projet qui doit absolument s'inscrire, pour la Fédération, dans une enveloppe financière proche du budget habituellement octroyé pour toute Assemblée Générale. En l'absence de garanties, il sera proposé au Comité Directeur de Juin 2012 de valider une autre orientation géographique pour la tenue de cette réunion.

4. Réunions du Comité Directeur Fédéral 2011

- **19 Juin** / Réunion physique à Paris
- **11 octobre** / Réunion téléphonée portant sur la Réglementation Fédérale
- **15 octobre** / Réunion physique à Paris
- **14 janvier 2012** / Réunion physique à Paris / Suite aux nouvelles orientations, CD non ouvert aux Président(e)s de Ligues

5. Date et lieu du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2011

Seule la Ligue de Lorraine est restée candidate pour organiser ce séminaire, la Ligue d'Aquitaine réservant sa candidature sur 2012. Jean-Claude ZIENKIEWICZ propose plusieurs destinations Lorraines (Nancy, Metz ou Marville), tout en privilégiant celle de Marville. Au regard des compléments d'information apportés par Jean-Claude ZIENKIEWICZ, les membres du Comité Directeur votent à l'unanimité pour une organisation du séminaire 2011 à Marville.

6. Perspectives F.F.TRI. / Irontour

Le Président présente l'offre que SPORTYS a récemment faite à la F.F.TRI. Bruno MOLINAS souhaite se séparer des 87,5 % qu'il possède dans la SAS Irontour qui organise annuellement le circuit de l'Ironkids et de l'Irontour. Carole GALLY, la responsable exécutive de ces événements est détentrice des 12,5% restant.

Si l'offre présentée peut être étudiée par la F.F.TRI., elle le sera après prise en compte de la situation financière de la société. Les comptes 2008 et 2009 ont été reçus au siège fédéral mais il manque à ce jour les comptes 2010.

Philippe LESCURE propose de poursuivre l'étude en cours et d'organiser un prochain Comité Directeur téléphoné, pour faire le point sur l'état d'avancement de ce dossier. Madame Carole GALLY sera éventuellement rencontrée, après réception de tous les éléments devant parvenir à la F.F.TRI. au plus tard le 15 avril, qui permettront de juger de la situation financière réelle de la SAS. Le Comité Directeur valide cette orientation.

7. Informations : Direction Technique Nationale et Vie Sportive.

7.1 Présentation des modalités de sélection aux JO 2012

Frank BIGNET présente les modalités de sélection aux Jeux Olympiques 2012, issues d'un travail de collaboration entre les entraîneurs nationaux en charge de l'équipe de France Olympique, Gérard HONNORAT, compte tenu de son expérience, et la direction des politiques sportives.

Modalités de sélection / Jeux Olympiques LONDRES 2012 / 5 possibilités

I - WCS LONDRES - 06 et 07 août 2011

TOP 8 / Deux athlètes peuvent être retenu(e)s sur cette épreuve.

Si plus de 2 athlètes réalisent le critère d'accès à la sélectionnabilité, l'ordre d'arrivée sera pris en compte.

II - Au lendemain de la Grande Finale de la WCS de PEKIN - 10 et 11 septembre 2011

Si une ou un seul athlète a réalisé le critère ci-dessus, ou bien si aucune, aucun athlète ne réalise le critère ci-dessus, un athlète par sexe est susceptible d'être placé en position de sélectionnable après la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (PEKIN, septembre 2011).

Sans ordre de priorité, le choix est fait parmi les athlètes classés :

- Dans les 8 premières, premiers du classement général de la Série Championnat du Monde 2011
- Dans les 8 premières, premiers du classement olympique obtenu au lendemain de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde 2011
- Dans les 3 premières, premiers du Championnat d'Europe 2011 à Pontevedra (Espagne)
- Dans les 8 premières, premiers de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde 2011 à Pékin (Chine)

III - Etre retenu(e) à discrétion du sélectionneur

Si aucune, aucun athlète ne réalise les critères énoncés dans la 1ère et dans la 2ème possibilité, le sélectionneur se réserve le droit de placer une, un athlète en position de sélectionnable après analyse des résultats obtenus sur les compétitions de référence (Série Championnat du Monde, Championnat d'Europe) au cours de la période olympique en cours.

Le sélectionneur rendra sa décision au plus tard le 15 octobre 2011.

IV - Championnat d'Europe 2012.

TOP 3 / Si plus d'une, d'un athlète réalise le critère d'accès à la sélectionnabilité, l'ordre d'arrivée est pris en compte.

V - Etre retenu(e) à discrétion du sélectionneur.

Si aucune, aucun athlète ne réalise les critères énoncés dans la 1ère puis la 2ème puis la 3ème puis la 4ème possibilité, le sélectionneur se réserve le droit de compléter le quota attribué au pays au 1er juin 2012, dans l'intérêt de l'Equipe de France.

Une, un athlète peut être désigné(e) pour sa capacité à faciliter l'obtention d'une médaille à une sportive ou un sportif déjà sélectionné(e).

En réponse à François LHUISSIER, Frank BIGNET précise que les athlètes seront toujours en position de « sélectionnables » jusqu'en juin 2012. En effet, le nombre des dossards attribués par nation n'étant publié que le 31 mai 2012, les athlètes « sélectionnés » ne pourront être identifiés que courant juin 2012.

Les membres du Comité Directeur valident ce schéma des modalités de sélection pour les Jeux Olympiques 2012, à l'unanimité.

7.2 Comité de Sélection / Jeux Olympiques 2012

Frank BIGNET expose le rôle, la composition et les modalités de fonctionnement de ce Comité de sélection.

Rôle

Le Comité de sélection vérifie le respect des modalités de sélection de l'Equipe de France Olympique.

Composition

Le Comité de sélection est composé de 4 membres :

- Le Président de la Fédération ou son représentant,
- Le Directeur Technique National,
- Le Médecin des Equipes de France,
- L'Entraîneur National en charge de l'équipe concernée.

Modalités de fonctionnement

- Convocation par le Directeur Technique National de l'ensemble des membres du comité de sélection,
- Etablissement d'une liste d'athlètes par l'entraîneur en charge de l'équipe concernée,
- Présentation de cette liste au Comité de sélection,
- Vérification par le Comité de sélection du respect des critères de sélection,
- Avis donné par le médecin référent sur les sportifs présentés,
- Sélection finale faite par le Directeur Technique National

7.3 Evolution des critères de labellisation des Ecoles de triathlon

Suite à la campagne de labellisation des Ecoles de Triathlon 2011, Frank BIGNET présente les évolutions pour 2012 et au delà (en termes de lecture et mise en œuvre des critères de labellisation), souhaitées par le groupe de travail en charge de ce dossier, et composé du Comité d'évaluation, d'autres membres élus et de la DTN. Ces propositions d'évolutions ont été validées par le Bureau Directeur du 18 février dernier.

EFFECTIF JEUNE

(modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)

Labellisation 2012 : suppression de la prise en compte des licences longues dans le nombre de licenciés jeunes au 31 août 2011.

Labellisation 2013 et après : le nombre de licenciés pris en compte est arrêté au 31 août de l'année N-1.

VIE SPORTIVE / MANIFESTATION SPORTIVE

(Modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)

Labellisation 2012 : pas de changement concernant la manifestation organisée entre le 1^{er} novembre et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : Pour 2013, manifestation organisée entre le 1^{er} septembre 2011 et le 31 août 2012 / pour 2014, manifestation organisée entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 août 2013 etc.

EQUIPE PEDAGOGIQUE / A compter de la labellisation 2012

- Pour Ecole * : 1 cadre titulaire du BF5
- Pour Ecole ** :
15 à 20 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF4 ou du BPJEPS avec UCC « Triathlon » (BP APT – BP AA)
21 à 40 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF4 ou du BPJEPS avec UCC « Triathlon » (BP APT – BP AA) + 1 BF5
Et 1 BF5 par tranche de 20 licenciés supplémentaires.
- Pour Ecole *** : 30 à 40 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF3 ou DEJEPS (stagiaire ou titulaire) + 1 BF5 + 1 BF5 par tranche de 20 licenciés supplémentaires.

VIE SPORTIVE / CLASS TRIATHLON

(modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)

50% de l'effectif jeune doit avoir réalisé les tests complets (natation et course à pied) au cours de la période considérée (ne s'applique qu'aux minimes, cadets et juniors). Le club devra joindre au dossier de labellisation le listing des résultats complets.

Labellisation 2012 : il n'y a pas de changement, les résultats sont enregistrés entre le 1^{er} novembre 2010 et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : les résultats seront enregistrés entre le 1^{er} Septembre et le 31 août.

VIE SPORTIVE / PARTICIPATION DES JEUNES LICENCIES AUX EPREUVES

(Modifications s'appliquent aux niveaux ** et *).**

50% de l'effectif jeune du club participe à au moins 3 épreuves parmi celles inscrites au calendrier sportif régional et au Challenge National Jeune (demi finales CF Triathlon, CF Duathlon, Triathlon, Aquathlon). Le Club devra joindre au dossier de labellisation la liste nominative relative aux participations.

Labellisation 2012 : pas de changement, prise en compte des épreuves effectuées entre le 1^{er} novembre 2010 et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : prise en compte des épreuves effectuées entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année N.

PROPOSITIONS DU CALENDRIER DE LABELLISATION 2012

Label	Dépôt des dossiers Ligue Régionale	Dépôt des dossiers F.F.TRI.	Comité d'Evaluation	Listes	Supports de com.
*	Avant le 1 ^{er} novembre 2011 délai de rigueur	Avant le 15 novembre 2011 <i>(liste nominative)</i>	/	15 décembre 2011	Début Janvier 2012 <i>(envoi dans les clubs)</i>
**		Avant le 15 novembre 2011 <i>(dossiers visés par LR)</i>	1 ^{ère} semaine de décembre 2011		
***	/	Avant le 1 ^{er} novembre 2011			

PROPOSITIONS DU CALENDRIER DE LABELLISATION SAISONS 2013 ET APRES...

Label	Dépôt des dossiers Ligue Régionale	Dépôt des dossiers F.F.TRI.	Comité d'Evaluation	Listes	Supports de com.
*	Avant le 15 septembre de l'année N-1	Avant le 1 ^{er} octobre de l'année N-1 (liste nominative)	/	15 novembre de l'année N-1	Début décembre de l'année N-1 (envoi dans les clubs)
**		Avant le 1 ^{er} octobre de l'année N-1 (dossiers visés par LR)	1 ^{ère} semaine de novembre de l'année N-1		
***	/	Avant le 15 septembre de l'année N-1			

PROPOSITIONS RELATIVES AUX MODALITES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Il sera précisé dans les formulaires de demande de labellisation que ceux-ci doivent impérativement faire l'objet d'un **archivage au sein des ligues régionales**: En cas de litige ou de contestation, notamment concernant les labellisations régionales (Ecole de Triathlon*), la F.F.TRI. se réserve un droit de regard sur ces dossiers.

Dans le **cas de clubs concernés par la D1 ou la D2, la labellisation sera examinée et validée par la F.F.TRI. quel que soit le niveau de label sollicité.**

L'instruction des dossiers par la Direction Technique Nationale sera désormais effectué par 2 cadres et non plus par le seul cadre responsable du projet jeune.

Un document concernant le **Comité d'Evaluation**, précisant **son rôle, sa composition et son mode de fonctionnement**, sera très prochainement élaboré et soumis à la validation du BD.

L'évolution des critères de labellisation des Ecoles de Triathlon est validée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur. Les Président(e)s de Ligues sont également consultés par le Président LESCURE : à la majorité, les Président(e)s de Ligues valident cette orientation (deux abstentions).

8. Synthèse des travaux sur l'évolution des Championnats de France

Dominique FRIZZA fait état des travaux en cours :

- 4 Février 2011 à Paris, réunion des Présidents des clubs ayant des athlètes concernés par le Projet Londres 2012. Une présentation des critères de sélection a eu lieu, et un travail commun sur un plan de communication olympique a été acté.

- 5 Février 2011 à Paris, réunion des dirigeants des Clubs de D1. La synthèse des questionnaires, dont le Comité Directeur a été destinataire, leur a été présentée (encadrement des jeunes, place de la première division au sein du club et). Ce sera aussi une base de travail à la concertation plus large, déjà engagée, sur les évolutions concernant les Clubs de D1.

- Le souhait largement exprimé par les dirigeants, de voir évoluer les formats de courses sur les étapes des Grands Prix a été pris en compte. Un format relais sera proposé sur le Grand Prix de Tour. Un groupe de travail, piloté par Dominique SAGARY, sur lequel sont associés des membres de la CNDGE, des arbitres et des représentants de clubs est chargé d'élaborer le cadre de cette course. Un projet sera présenté à l'occasion du Grand Prix LDE de Nice.

- Concernant le Duathlon, il avait été acté, lors du dernier Comité Directeur de Janvier 2011, l'évolution éventuelle de l'accès à la première division. Une réunion aura lieu sur l'étape des Sables d'Olonne. Un questionnaire servira de support pour engager les différentes réflexions, qui seront aussi étendues aux Clubs de Triathlon.

- Dominique FRIZZA présente un document de synthèse relatant les échanges qui ont eu lieu avec différentes instances (Athlètes, CTL, Président(e)s de Ligues, Clubs, Gens de la communication et Arbitres Nationaux), suite à la demande du Comité Directeur Fédéral de mai 2010. Le souhait était alors d'organiser une réflexion sur les championnats de France de Triathlon Courte Distance, pour envisager d'éventuelles évolutions. Un document plus abouti sera présenté au Comité Directeur de juin 2011.

Denis MAIRE demande pourquoi la question de l'obligation d'un Français pour classer une équipe, n'a pas été intégrée au questionnaire. Philippe LESCURE propose qu'elle soit intégrée aux réflexions en cours.

9. Affaires Internationales

Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN et Denis JAEGER ont participé à Bruxelles à une réunion des Fédérations Nationales et Européennes.

Le Président fait part de la demande de soutien du Maroc, engagé dans une démarche de création d'une Fédération. La F.F.TRI. a répondu favorablement à cette demande d'accompagnement.

Dominique FRIZZA précise que les délégués Français (délégués techniques, arbitres) ont à nouveau été largement sollicités cette année, par l'ITU et l'ETU. Cela marque une réelle évolution.

10. Informations et questions diverses.

La date du 19 Mai 2012 (Ascension) a été arrêtée par l'organisateur potentiel des Championnats de France de Triathlon Longue Distance, qui pourraient se dérouler à Calvi.

Elisabeth BARRAUD fait part de la proposition de la Ville de St Raphaël, d'être candidate à l'organisation de Championnats de France d'Aquathlon, de Bike and Run, et de la Coupe de France des Clubs.

Christophe LEGRAND souhaite que l'on s'interroge sur le fait que des Clubs de Duathlon D2 refusent de monter en D1. Dominique FRIZZA propose de réfléchir à ce problème, avec la Commission Nationale Sportive et de faire des propositions au Comité Directeur de Juin 2011.

Dans le cadre de l'aide à la professionnalisation, Cédric GOSSE informe qu'un questionnaire sera envoyé très prochainement aux Ligues, afin que d'éventuelles modifications ayant eu lieu en cours d'année puissent être enregistrées, et que le versement de cette aide soit effectué au plus vite.

Le Président clôture la séance, remercie la Ligue Côte d'Azur, et particulièrement Elisabeth BARRAUD et son équipe pour leur accueil. Il remercie les membres du Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général